

BULLETIN D'ADHÉSION

ACALPA

est à votre disposition pour vous



- Écouter et vous soutenir
- Informer



- Conseiller dans vos démarches
- Aider à retrouver des solutions



- D'information
- D'échange pour les professionnels



- Un espace d'accueil pour les familles



ACALPA

est une plateforme

ACALPA

30 rue Paul Bert
92370 Chaville – France
e-mail : contact.acalpa@gmail.com
@ : www.acalpa.info

Association qui regroupe des familles et des professionnels du droit et de la santé. Pour venir en aide aux familles victimes d'aliénation parentale, et remplir notre mission auprès du plus grand nombre de professionnels concernés par des séparations et les divorces, nous avons besoin de votre soutien.

Parce qu'on est jamais seul, tout seul, aidez-nous à vous aider

RETOURNEZ VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Complété et signé, à l'adresse suivante : ACALPA 30 rue Paul Bert – 92370 Chaville - France

- OUI NON Je suis disposé à participer à des émissions de radio et de télévision
 OUI Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et de la charte éthique de l'association
 Nouvelle adhésion Renouvellement d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Règlement de la cotisation annuelle à l'ordre d'ACALPA (veuillez cocher le montant de votre choix)

- 50 € (soit 17 € après déduction fiscale)
 80 € (soit 27 € après déduction fiscale)
 100 € (soit 34 € après déduction fiscale)
 Autre – Montant libre

DÉDUCTION FISCALE

66% des dons que vous voudrez bien consentir à ACALPA sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable en 2021. Exemple: 100€ vous donnent droit en 2022 à une réduction d'impôt de 66€.

Fait à : Le : Signature :

Reservé à ACALPA, n° CERFA :